

# COMPTE RENDU

## Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 13 mai 2020



Conseil d'administration	2
Les temps forts de l'Assemblée générale	3
Questions des actionnaires	5
Résultat du vote des résolutions	6

L'Assemblée générale des actionnaires de Crédit Agricole S.A., s'est tenue le mercredi 13 mai 2020, en présence du Président, M. Dominique LEFEBVRE et du Directeur général, M. Philippe BRASSAC. Cette assemblée s'est déroulée hors la présence physique de ses actionnaires, conformément aux dispositions de l'Ordonnance du 25 mars 2020 relative à la tenue des Assemblées générales dans le contexte de l'épidémie de covid-19, prise par le Gouvernement en vertu de l'habilitation qui lui a été conférée par la Loi d'urgence du 23 mars 2020.

En application du décret du 10 avril 2020, la composition du bureau a été arrêtée par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 5 mai 2020 et publié le lendemain sur le site de la société. Il était composé, en qualité de Premier scrutateur, de M. **Raphaël APPERT**, représentant la SAS Rue La Boétie, société porte la participation majoritaire des Caisses régionales de Crédit Agricole au capital de Crédit Agricole S.A., en qualité de Second scrutateur, de **Mme Véronique FAUJOUR**, Secrétaire générale de Crédit Agricole S.A., actionnaire par le biais de son épargne salariale, et du Président de l'Assemblée, Président du Conseil d'administration, **M. Dominique LEFEBVRE**. Le bureau a désigné Mme FAUJOUR comme Secrétaire de l'Assemblée.

Avec un quorum de **77,55%**, l'Assemblée générale, tant dans sa partie ordinaire qu'extraordinaire, a approuvé les **40 résolutions** proposées par le Conseil d'administration avec des scores très au-dessus de 80% de votes favorables pour chacune d'entre elles. Ce sont **13.718** actionnaires qui ont voté préalablement à l'Assemblée générale, dont 87,18% par internet grâce au dispositif Votaccess. Les résultats du vote de l'ensemble des résolutions figurent en page 6. L'Assemblée Générale a approuvé à **99,92%** l'affectation à un compte de réserves de l'intégralité du résultat de l'année 2019 pour se conformer à la recommandation faite aux banques sous sa supervision par la Banque centrale européenne le 27 mars 2020.

L'Assemblée générale a notamment a procédé à l'élection de quatre nouveaux administrateurs : Mme **Marie Claire DAVEU**, Administratrice indépendante en remplacement de M. Christian STREIFF atteint par la limite d'âge statutaire, M. **Pierre CAMBEFORT**, Directeur général de la Caisse régionale de Nord Midi-Pyrénées en remplacement de Mme Véronique FLACHAIRE, qui a fait valoir ses droits à la retraite, M. **Pascal LHEUREUX**, Président de la Caisse régionale de Normandie Seine en remplacement de M. François THIBAUT atteint par la limite d'âge statutaire et de M. **Philippe de WAAL**, Président de la Caisse régionale de Brie Picardie en remplacement de M. Philippe BOUJUT, atteint par la limite d'âge statutaire. MM. CAMBEFORT et de WAAL siégeaient précédemment au Conseil en qualité de censeurs.

L'Assemblée a également renouvelé les mandats d'administrateurs de Mmes **Caroline CATOIRE**, **Laurence DORS**, **Françoise GRI**, **Catherine POURRE**, et de MM. **Daniel EPRON** et de **Gérard OUVRIER BUFFET**.

La retransmission de l'Assemblée générale, qui s'est déroulée en direct en audioconférence, est disponible sur le site Internet de la société : [www.credit-agricole.com](http://www.credit-agricole.com), rubrique « investisseur et actionnaire/Assemblées Générales ».

## Composition du Conseil d'administration à l'issue de l'Assemblée générale

### **Elus par l'Assemblée générale :**

- \* M. Dominique LEFEBVRE  
Président du Conseil d'Administration  
Président de la CR VAL DE FRANCE - Président de la FNCA et de la SAS Rue La Boétie
- \* SAS Rue La Boétie représentée par M. Raphaël APPERT  
Vice-Président du Conseil d'Administration  
Directeur Général de CENTRE EST - Premier Vice-Président de la FNCA  
Vice-Président de la SAS Rue La Boétie
- \* Mme Pascale BERGER  
Administratrice représentant les Salariés des Caisses Régionales de Crédit Agricole
- \* M. Pierre CAMBEFORT  
Directeur général de la CR NORD MIDI PYRENEES
- \* Mme Caroline CATOIRE  
Administratrice de sociétés
- \* Mme Marie-Claire DAVEU  
Administratrice de sociétés, Directrice de développement durable et des affaires institutionnelles du Groupe Kering
- \* Mme Laurence DORS  
Administratrice de sociétés
- \* M. Daniel EPRON  
Président de la CR de NORMANDIE
- \* M. Jean-Pierre GAILLARD  
Président de la CR SUD RHÔNE ALPES
- \* Mme Françoise GRI  
Administratrice de sociétés
- \* M. Jean-Paul KERRIEN  
Président de la CR du FINISTERE
- \* M. Pascal LHEUREUX  
Président de la CR NORMANDIE SEINE
- \* Mme Monica MONDARDINI  
Administratrice de sociétés
- \* M. Gérard OUVRIER-BUFFET  
Directeur Général de la CR LOIRE HAUTE-LOIRE

- \* Mme Catherine POURRE  
Administratrice de sociétés
  
- \* Mme Renée TALAMONA  
Directeur Général de la CR de LORRAINE
  
- \* M. Louis TERCINIER  
Président de la CR de CHARENTE MARITIME
  
- \* M. Philippe de WAAL  
Président de la CR BRIE PICARDIE

**Représentant les Organisations Professionnelles Agricoles - désigné par arrêté ministériel :**

- \* Mme Christiane LAMBERT  
Présidente de la FNSEA

**Elus par les salariés (Crédit Agricole S.A.-UES) :**

- \* M. François HEYMAN  
Administrateur représentant les Salariés (Cadres)
  
- \* Mme Simone VEDIE  
Administratrice représentant les Salariés (Techniciens)

**Les temps forts de l'Assemblée générale**

**Le Président LEFEBVRE** a tout d'abord exprimé son soutien aux personnes atteintes par l'épidémie du Covid-19 et leurs proches. Il a présenté la composition du bureau en précisant que le format exceptionnel dans lequel se tient l'Assemblée ne permettra pas les traditionnels échanges qui ont lieu dans cette enceinte, en donnant la priorité cette année au respect des exigences légales.

Dans son discours, **M. LEFEBVRE** a remercié les administrateurs sortants pour leur travail et leur investissement personnel durant les années de leurs mandats et accueilli les quatre nouveaux administrateurs en soulignant les compétences apportées au Conseil. Il a salué au nom du Conseil d'administration la décision des deux dirigeants mandataires sociaux MM. Philippe BRASSAC et Xavier MUSCA de renoncer à 50% de leur rémunération variable au titre de l'exercice 2019 au profit du Fonds de solidarité créé début avril par le Crédit Agricole en soutien aux personnes âgées.

Il a souligné le paradoxe que constituait un résultat historique de 4,58 milliards d'euros dégagé par Crédit Agricole SA en 2019, et l'impossibilité de verser un dividende au titre de cet exercice en application de la recommandation de la Banque centrale européenne. **Le Président LEFEBVRE** a indiqué que même, s'il est trop tôt pour mesurer tous les effets de cette crise, le Conseil d'administration sera attentif aux opportunités de récompenser la fidélité de ses actionnaires.

Le **Président LEFEBVRE** a salué l'exemplarité du Groupe et de ses collaborateurs, dont la mobilisation a été totale pour faire face à cette situation inédite. Il a affirmé également que le Conseil d'administration veillera à ce que l'action réactive, déterminée et solidaire comme ligne de conduite du Groupe se poursuive et s'amplifie, tout en restant très attentif aux évolutions de la situation sanitaire et économique. Il a appelé à la vigilance face aux risques d'accentuation des disparités sociales et des risques d'exclusion qui pourraient être associés à cette crise. Le Président a rappelé que le projet sociétal du Groupe est construit sur deux priorités, l'inclusion des plus fragiles et la finance verte au service d'une économie décarbonée. Ces deux préoccupations vont de pair car elles font partie incontestablement des enjeux du monde de demain. Il nous faudra veiller à ce que les outils financiers développés pour accroître les flux d'investissement durables et gérer les risques climatiques, non seulement soient accessibles au plus grand nombre, mais ne soient pas non plus porteurs d'impacts négatifs pour les plus fragiles.

**Pour sa part, M. Philippe BRASSAC** a considéré qu'en dépit du caractère éloigné de l'année 2019, ce sont les performances et la solidité engrangées précédemment qui rend le Groupe beaucoup plus apte que d'autres à affronter 2020, et qui le rendent capable d'absorber les inévitables chocs de revenus et de risques mais aussi de s'engager en acteur de premier rang dans la remédiation de la crise. Il a rappelé ce qu'étaient ces performances, parmi les plus élevées des banques européennes que ce soit en termes de résultats, de rentabilité ou de solvabilité, grâce à ce qu'il qualifie de « plénitude de notre modèle ».

**M. BRASSAC** retrace les défis relevés de depuis mars 2020, dont le premier a consisté à assurer la continuité du fonctionnement du groupe et à se mobiliser pour agir en tant qu'acteur majeur de cette seconde ligne de défense dans laquelle la banque « a été si peu souvent cités ». Il en remercie et félicite les équipes. Aujourd'hui, il faut à la fois protéger le Groupe des effets de la crise, mais aussi apporter une contribution plus que significative à la sortie de crise, en tant que premier financeur de l'économie française. Il affirme sa conviction que, dans cette crise, « les banques ne font pas partie du problème, les banques font vraiment partie de la solution ».

**M. BRASSAC** a ensuite mis en parallèle le scénario d'entrée de crise, dont la mise à l'arrêt volontaire de l'économie, une opération massive de « pontage en trésorerie » des entreprises et une remise en route floutée par la progressivité du déconfinement, avec les mesures massives de soutien public tant de la part des états que des banques centrales.

Il souligne le caractère inédit de cette crise par rapport aux autres car « avec la crise du Covid, il ne s'agit pas d'espérer mais d'accompagner, il ne s'agit pas de prévoir mais d'agir ». C'est l'attitude dans laquelle s'engage le Crédit Agricole.

S'il est impossible de mesurer aujourd'hui la capacité des entreprises à absorber les pertes de chiffres d'affaires et les reports d'échéance à l'expiration des mesures de soutien, **M. BRASSAC** s'est montré raisonnablement optimiste compte tenu des moyens déployés, même « s'il y aura in fine pas mal de casse ». L'élévation simultanée du niveau des aides d'états à travers le monde pour répondre à la crise ne devrait pas constituer un obstacle au regard des armes dont sont dotées aujourd'hui les banques centrales. La contrepartie, en revanche, sera un environnement de taux bas beaucoup plus long qu'imaginé.

En conclusion, le **Directeur général** a souligné que cette crise inédite recentre les efforts vers le cœur du Projet du Groupe: l'omnicanalité, la responsabilité, le projet sociétal. A l'heure actuel, selon le Directeur général, il conviendrait de ne plus réfléchir à l'après-crise, mais bien à ce que l'on peut mettre en œuvre pendant et à l'occasion de cette crise. Pour lui, l'avenir se construit chaque jour, parce que les stratégies ne se mettent en œuvre que dans le présent. Il a ensuite exprimé ses remerciements au Conseil d'Administration, aux dirigeants et à l'ensemble des collaborateurs, avant de remercier les actionnaires à qui il a assuré que placer l'utilité au cœur des ambitions du Groupe est « le seul véritable carburant pour une rentabilité durable ».

**M. Jérôme GRIVET**, Directeur général adjoint en charge des **Finances Groupe**, dont l'intervention a été pré enregistrée, a ensuite présenté les résultats de l'année 2019 de Crédit Agricole S.A. et du Groupe Crédit Agricole.

Dans leur intervention préenregistrée, les **Commissaires aux Comptes Mme Anik CHAUMARTIN, de PricewaterhouseCoopers Audit et M. Olivier DURAND d'Ernst & Young** ont présenté les points essentiels de leurs rapports intégrés dans le document de référence de Crédit Agricole S.A.

## Questions des actionnaires

### ➤ Questions adressées à la société préalablement à l'Assemblée générale

Le dispositif de tenue de l'Assemblée générale ne permettait pas aux actionnaires d'intervenir en séance, faute de technologie assurant la qualité des intervenants. Les actionnaires avaient été invités à recourir aux questions écrites. Une synthèse de ces questions adressées par cinq actionnaires avant l'Assemblée générale et des réponses apportées par le Conseil a été présentée par Véronique FAUJOUR, Secrétaire de séance.

Les questions portaient sur :

- la politique environnementale et sociale de la société et l'implication de la gouvernance ;
- le financement en matière des énergies fossiles et des infrastructures gazières ;
- l'investissement responsable et la défense de l'environnement ;
- le dividende et les perspective d'un versement après le 1er octobre 2020.

L'intégralité des réponses du Conseil d'administration à ces questions a été publiée et reste disponible sur le site Internet de la société, [www.credit-agricole.com](http://www.credit-agricole.com) - rubrique « investisseur et actionnaire/Assemblées Générales ».

Le Président a ensuite annoncé le quorum avant de passer la parole à Mme FAUJOUR pour la lecture des résultats du vote des résolutions des Assemblées Générales ordinaire et extraordinaire.

\* \* \*

## Résultats du vote des résolutions

	Assemblée Générale Ordinaire	% Pour	% Contre	% Abstention
<b>1</b>	Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019	>99,9%	<0,1%	<0,1%
<b>2</b>	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019	99,6%	0,3%	<0,1%
<b>3</b>	Affectation du résultat	>99,9%	<0,1%	<0,1%
<b>4</b>	Approbation d'une convention réglementée avec Crédit Agricole CIB	>99,9%	<0,1%	<0,1%
<b>5</b>	Election de Mme Marie-Claire DAVEU en qualité d'administrateur, en remplacement de M. Christian STREIFF	95,1%	4,8%	<0,1%
<b>6</b>	Election de M. Pierre CAMBEFORT en qualité d'administrateur, en remplacement de Mme Véronique FLACHAIRE	90,3%	9,6%	<0,1%
<b>7</b>	Election de M. Pascal LHEUREUX en qualité d'administrateur, en remplacement de M. François THIBAUT	91,1%	8,8%	<0,1%
<b>8</b>	Election de M. Philippe de WAAL en qualité d'administrateur, en remplacement de M. Philippe BOUJUT	90,3%	9,6%	<0,1%
<b>9</b>	Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Caroline CATOIRE, pour une durée de trois ans	99,7 %	0,2%	<0,1%
<b>10</b>	Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Laurence DORS, pour une durée de trois ans	96,1%	3,8%	<0,1%
<b>11</b>	Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Françoise GRI pour une durée de trois ans	97,3%	2,6%	<0,1%
<b>12</b>	Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Catherine POURRE, pour une durée de trois ans	99,2%	0,7%	<0,1%
<b>13</b>	Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Daniel EPRON, pour une durée de trois ans	86,9%	13,0%	<0,1%
<b>14</b>	Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Gérard OUVRIER-BUFFET, pour une durée de trois ans	90,1%	9,8%	<0,1%
<b>15</b>	Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration	99,9%	<0,1%	<0,1%

## Résultats du vote des résolutions (suite)

<b>16</b>	Approbation de la politique de rémunération du Directeur général	88,3%	11,6%	>1%
<b>17</b>	Approbation de la politique de rémunération du Directeur général délégué	88,3%	11,6%	>1%
<b>18</b>	Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration	99,9%	<0,1%	<0,1%
<b>19</b>	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnelles composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2019 à M. Dominique LEFEBVRE, Président du Conseil d'administration	99,9%	0,1%	<0,1%
<b>20</b>	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnelles composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2019 à M. Philippe BRASSAC, Directeur général	96,6%	3,3%	1,0%
<b>21</b>	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnelles composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2019 à M. Xavier MUSCA, Directeur général délégué	96,6%	3,3%	1,0%
<b>22</b>	Approbation du rapport sur les rémunérations des mandataires sociaux et administrateurs	97,3%	2,6%	1,0%
<b>23</b>	Avis sur l'enveloppe globale des rémunérations versées durant l'exercice écoulé aux dirigeants effectifs et aux catégories de personnels identifiés	98,8%	1,1%	<0,1%
<b>24</b>	Approbation du plafonnement de la partie variable de la rémunération totale des dirigeants effectifs et de personnels identifiés	98,6%	1,3%	<0,1%
<b>25</b>	Autorisation au Conseil d'administration d'acheter les actions ordinaires de la société	98,8%	1,1%	<0,1%

**Assemblée Générale Extraordinaire**

**% Pour**

**% Contre**

**% Abstention**

7

Siège social : 12 place des Etats-Unis - 92127 MONTROUGE CEDEX - Tél. 01 43 23 52 02

<b>26</b>	Modification de l'art. 11 des statuts, relatif à la composition du Conseil d'administration	98,8%	1,1%	<0,1%
<b>27</b>	Mise en harmonie des statuts avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur	99,8%	0,1%	<0,1%
<b>28</b>	Délégation au Conseil d'administration pour augmenter le capital social par émission d'actions, avec maintien du droit préférentiel de souscription	97,7%	2,2%	<0,1%
<b>29</b>	Délégation au Conseil d'administration pour augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'une offre au public par offres au public visées à l'Art. L.411-2 du code monétaire et financier	96,2%	3,7%	<0,1%
<b>30</b>	Délégation au Conseil d'administration pour augmenter le capital social par émission d'actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par offres au public autres que celles visées à l'Art. L.411-2 du code monétaire et financier	97,9%	2,0%	<0,1%
<b>31</b>	Autorisation au Conseil d'administration en vue d'augmenter le montant de l'émission initiale, en cas d'émission d'actions ordinaires, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription	94,4%	5,5%	<0,1%
<b>32</b>	Autorisation au Conseil d'administration pour augmenter le capital social en vue de rémunérer les apports en nature consentis à la Société, hors offre publique d'échange	>99%	<0,1%	<0,1%
<b>33</b>	Autorisation au Conseil d'administration pour fixer le prix d'émission d'actions émises dans le cadre du remboursement d'instruments de capital contingent, dans la limite annuelle de 10% du capital	98,1%	1,8%	<0,1%
<b>34</b>	Limitation globale du montant nominal maximum des augmentations de capital, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription	98,7%	1,2%	<0,1%
<b>35</b>	Autorisation au Conseil d'administration pour augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou toutes autres sommes	99,8%	0,1%	<0,1%
<b>36</b>	Autorisation au Conseil d'administration pour augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires réservée aux salariés du Groupe Crédit Agricole adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise	98,9%	1,0%	<0,1%
<b>37</b>	Autorisation au Conseil d'administration pour augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires réservée aux salariés du Groupe à l'étranger	98,9%	1,0%	<0,1%

<b>38</b>	Autorisation au Conseil d'administration pour réduire le capital social par annulation d'actions acquises par la Société	97,8%	2,1%	<0,1%
<b>39</b>	Attribution gratuite d'actions de performance au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux du Groupe ou de certains d'entre eux	88,0%	11,9%	<0,1%
<b>40</b>	Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités	>99,9%	<0,1%	<0,1%

\* \* \*